

**Municipalité de Morin-Heights**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ARGENTEUIL  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

**PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi le 13 août 2008, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Rita O'Donoghue et Mona Wood ainsi que Messieurs les conseillers Owen LeGallee, Gilles Coutu, Timothy Watchorn et Claude P. Lemire, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel Plante.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h35, Monsieur le maire Michel Plante constate le quorum et après un moment de silence, le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

**207.08.08 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue  
Et unanimement résolu :

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

**ORDRE DU JOUR**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1 |   | Ouverture de l'assemblée à la salle communautaire du<br>567, chemin du Village  |
| 2 |   | <b>Adoption de l'ordre de jour</b>  |
| 3 |   | <b>ADMINISTRATION</b>   |
| 3 | 1 | Approbation des procès-verbaux  |
| 3 | 2 | <b>Finances</b>   |
| 3 | 2 | 1 Bordereau de dépenses   |
| 3 | 2 | 2 État des revenus et dépenses au 31 juillet 2008   |
| 3 | 2 | 3   |
| 3 | 3 | <b>Correspondance</b>   |
| 3 | 3 | 1 Ministère des affaires municipales et des régions : Prix<br>innovation en infrastructures municipales               |
| 3 | 3 | 2 Réseau québécois de villes et villages en santé : certificat<br>de participation                                    |
| 3 | 3 | 3 Agence de la santé et des services sociaux des<br>Laurentides : recommandations – fleur d'eau d'algues<br>bleu-vert |
| 3 | 3 | 4 Réseau québécois de villes et villages en santé : colloque<br>international francophone                             |
| 3 | 3 | 5 F. Karam - plainte  |
| 3 | 3 | 6 Comité des bénévoles de la bibliothèque de Morin-<br>Heights : installation d'une horloge                           |

## **Municipalité de Morin-Heights**

3	3	7	Système Chez Denyse Montessori : remerciements
3	3	8	Clubs conseils en agroenvironnement: Le PAA en action
3	3	9	Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut : demande de financement
3	3	10	Sylvie Trudeau : terrain 33-A-15
3	3	11	Marie Bernier-Fournier : plainte service
3	3	12	George Gardner : nettoyage de propriété
3	3	13	Ministre du Patrimoine canadien : Fête du Canada
3	3	14	Fondation Monique Surprenant : activité de financement
3	3	15	Ateliers franco-québécois : invitation
3	3	16	Réseau communautaire: rapport annuel 2007-08
3	3	17	Lafarge North America : ajustement du carburant
3	3	18	Lafarge North America : surcharge énergie
3	3	19	MAMR : sécurité des piscine résidentielles
3	3	20	Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides : recommandations-algues bleu-vert
3	3	21	Dossier Monique Prud'homme : entrée d'eau
3	3	22	Saint-Adolphe d'Howard - Bulletin
3	3	23	D. Whissell, Ministre du travail : réduction de vitesse
3	3	24	Centre d'exposition La Maison du Village : Cocktail dînatoire
3	3	25	Ministère de l'éducation : Journée nationale du sport
3	3	26	Fédération québécoise des municipalités : entente sur la gestion des ponts
3	3	27	Ministre des transports : subvention- rue Dwight
3	3	28	MAMR : crédits de taxes
3	3	29	MMQ – Urbanisme
3	3	30	D. Whissell, Ministre du travail : subvention - Dwight
3	3	31	Famille Brea : demande d'installation de pont
3	3	32	Groupe-Accès : internet à Morin-Heights
3	4		<b>Personnel</b>
3	4	1	Embauche – secrétaire
3	5		<b>Résolution</b>
3	5	1	Appel d'offres – entretien ménager
3	5	2	Adjudication de l'émission de billets
3	5	3	Modifications suite au financement des règlements 427-428-429-433
3	5	4	Réseau d'eau potable Balmoral
3	5	5	Félicitations - Clinique de sang
3	5	6	Regroupement -Assurance collective
3	6		<b>Réglementation</b>
3	6	1	Règlement 433 – Modification de l'article 3
4			<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
4	1	1	Rapport mensuel du directeur
4	2		<b>Personnel</b>
4	2	1	
4	3		<b>Résolution</b>
4	3	1	
4	4		<b>Réglementation</b>
4	4	1	Adoption du Règlement 446 relatif à la circulation
4	4	2	Avis de motion – Règlement 447 qui amende l'article relatif à l'application des règlements 328, 329, 330, 331, 332, 358 et 374
5			<b>TRAVAUX PUBLICS</b>
5	1		Rapport mensuel du directeur
5	2		<b>Personnel</b>
5	2	1	

## **Municipalité de Morin-Heights**

5	3		<b>Résolution</b>
5	3	1	Contrat – chargeuse-rétrocaveuse
5	4		<b>Réglementation</b>
<b>6</b>			<b>ENVIRONNEMENT</b>
6	1		Rapports mensuels du directeur
6	2		Personnel
6	3		<b>Résolution</b>
6	3	1	
6	4		<b>Réglementation</b>
6	4	1	Règlements 400 et 444 – Réseau d'eau potable Balmoral
<b>7</b>			<b>URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</b>
7	1		Rapport mensuel du Directeur
7	1	2	Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7	2		<b>Personnel</b>
7	3		<b>Résolution</b>
7	3	1	
7	4		<b>Réglementation</b>
<b>8</b>			<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
			<b>SERVICES À LA COMMUNAUTÉ</b>
8	1	1	Rapport mensuel de la Directrice
8	1	2	Rapport mensuel de la conseillère déléguée aux Affaires communautaires
8	3		<b>Personnel</b>
8	3	1	<b>Ajustement – sauveteur</b>
8	4		<b>Résolution</b>
8	4	1	Félicitations Arts Morin-Heights
8	4	2	Bourses pour stagiaires du camp de jour
8	4	3	Entente – instructeur de tennis
8	4	4	Félicitations – bateaux-dragons
8	4	5	Entente – Chris Schlachter
8	4	6	Journée de la culture
9			Affaires nouvelles
10			Période de questions
11			Levée de l'assemblée

### **208.08.08 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

---

Le procès-verbal de la session ordinaire du 9 juillet 2008 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier d'assemblée, sauvegardé sur leur ordinateur portable.

En conséquence, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu  
Et unanimement résolu :

Que le conseil adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 9 juillet 2008.

## Municipalité de Morin-Heights

### 209.08.08 BORDEREAU DE DÉPENSES

---

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de juillet 2008 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu :

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

	Total
<b>Du 1er au 31 juillet 2008</b>	
Comptes à payer :	166 108,76 \$
Comptes payés d'avance	256 248,42 \$
<b>Total des achats</b>	<b>422 357,18 \$</b>
Paiements directs bancaires du mois précédent	20 771,10 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>443 128,28 \$</b>
Salaires nets	124 897,36
<b><u>GRAND TOTAL</u></b>	<b>568 025,64 \$</b>

Monsieur le maire et le Directeur Général sont autorisés à faire les paiements.

*Monsieur Timothy Watchorn étant employé de l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. (David Riddell Excavation/Transport), s'abstient de participer aux discussions et aux votes afférents aux dossiers de cette entreprise.*

### ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2008

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, un État des revenus et des dépenses au 31 juillet 2008.

**210.08.08 REMERCIEMENTS**

---

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu  
Et unanimement résolu :

Que la municipalité adresse une lettre de remerciements au député David Whissell pour l'assistance financière apportée au projet de reconstruction de la rue Dwight ainsi que pour les travaux d'asphaltage du chemin du Village et de la Route 364.

**CORRESPONDANCE**

---

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de juillet 2008. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le directeur général donnera suite à la correspondance.

**211.08.08 EMBAUCHE - SECRÉTAIRE**

---

Considérant qu'il y a lieu de combler un poste permanent de secrétaire à temps partiel à l'administration et au service des loisirs et de la culture, à raison de quatre demi-journées/semaine;

Considérant que les crédits sont disponibles au budget rémunération;

Considérant qu'après analyse, le Comité de travail recommande l'embauche de Madame Karyne Bergeron;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil entérine la décision de l'administration d'embaucher Madame Karyne Bergeron au poste de secrétaire permanente à temps partiel à raison de 14 heures semaines selon les conditions de la convention collective en vigueur.

**212.08.08 APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN MÉNAGER**

---

Considérant que la municipalité désire procéder à un appel d'offres pour l'entretien des bâtiments municipaux;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu :

Que le Directeur général soit autorisé à procéder à un appel d'offres pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville, la salle communautaire et de la bibliothèque municipale.

**Municipalité de Morin-Heights**

**213.08.08**                    **ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DE BILLETS**

---

Considérant que la municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le financement des règlements 427 – travaux d'asphaltage sur la rue des Cimes, 428 – travaux d'asphaltage sur la rue du Sommet, 429 – travaux d'asphaltage dans le Domaine Bois-du-Ruisseau et 433 – travaux sur le réseau d'eau potable du Village;

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes :

1. Financière Banque Nationale Inc.  
Prix : 98,38800  
Coût réel : 4,581444 %
  
2. Caisse Desjardins de la Vallée de St-Sauveur  
Prix : 100,00000  
Coût réel : 4,62000 %

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu :

Que la municipalité accepte l'offre qui lui est faite par la Financière Banque Nationale Inc., pour son emprunt de 576 000 \$ par billets en vertu des règlements 427, 428, 429 et 433 et échéant en série 5 ans comme suit :

36 700 \$	3,25000%	20 août 2009
38 600 \$	3,40000%	20 août 2010
40 400 \$	3,75000%	20 août 2011
42 400 \$	4,00000%	20 août 2012
417 900 \$	4,25000%	20 août 2013

Que les billets, capital et intérêts seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

**214.08.08**                    **MODIFICATIONS SUITE AU FINANCEMENT DES  
RÈGLEMENTS 427-428-429-433**

---

Attendu que la municipalité de Morin-Heights se propose d'emprunter par billets un montant total de 576 000 \$ en vertu des règlements d'emprunt 427, 428, 429 et 433 ;

Attendu à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu:

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit:

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que les billets seront signés par le Maire et le Directeur général.

Que les billets seront datés du 20 août 2008.

Que les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1. 36 700 \$
2. 38 600 \$
3. 40 400 \$
4. 42 400 \$
5. 44 600 \$ (à payer en 2013)
6. 373 300 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans (à compter du 20 août 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements 427, 428, 429 et 433, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

### **215.08.08 RÉSEAU D'EAU POTABLE BALMORAL**

---

Considérant que le règlement 444 a été approuvé par le ministère des affaires municipales;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu :

Que la restriction imposée au 3<sup>e</sup> alinéa de la résolution du conseil numéro 170.06.08, qui l'octroi du contrat est levée et l'ensemble des travaux peuvent être réalisés telle que prévu au devis.

### **216.08.08 FÉLICITATIONS – CLINIQUE DE SANG**

---

Considérant que la 5<sup>ème</sup> édition de la Collecte de sang de Morin-Heights a eu lieu lundi, le 11 août dernier;

Considérant que 78 donateurs ont répondu à l'appel et le travail réalisé par les bénévoles au cours de cette journée;

Il est unanimement résolu que ce Conseil remercie les donateurs, les bénévoles, Mesdames les Conseillères Mona Wood et Rita O'Donoghue et Mesdames Margaret Johnson, Barbara Trail, Lynn Létourneau et Kim Parker ainsi que les pompiers pour leur contribution à la 5<sup>ème</sup> Collecte de sang de Morin-Heights.

**Municipalité de Morin-Heights**

**217.08.08      REGROUPEMENT – ASSURANCE COLLECTIVE**

---

Considérant que les employés permanents de la municipalité participent à un programme d'assurance collective;

Considérant que les coûts du programme sont partagés à 50/50 par les employés et la municipalité;

Considérant que l'augmentation des primes au cours des dernières années incite l'administration à chercher de nouvelles avenues;

Considérant le rapport déposé par le directeur général;

Considérant que la municipalité accepte la recommandation du Groupe financier AGA Inc. de procéder à un appel d'offres pour son régime d'assurance collective;

Considérant qu'il est nécessaire pour la municipalité, dans le cadre du regroupement de déléguer à l'une des municipalités du regroupement, les pouvoirs nécessaires pour demander des soumissions par voie d'appel d'offres public;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu :

Que la municipalité de Morin-Heights délègue à la Ville de St-Georges les pouvoirs nécessaires, afin de demander des soumissions pour le régime d'assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides et ce, par l'intermédiaire du Groupe financier AGA Inc., agissant à titre de consultant, expert en assurance collective.

Que cet appel d'offres reflète les termes de l'assurance collective actuelle convenue avec les employés municipaux.

**218.08.08      REGLEMENT 433 – MODIFICATION DE L'ARTICLE 3**

---

Considérant que le Conseil a adopté le Règlement 433 qui décrète une dépense et un emprunt supplémentaire n'excédant pas 500 000 \$ afin de terminer le projet de mise à niveau du Réseau d'eau potable du Village décrété par les règlements 368 et 392;

Considérant que l'article d'affectation de contributions ou de subventions doit être modifié;

Il est proposé Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire  
Et unanimement résolu :



## **Municipalité de Morin-Heights**

Que l'article 3 du règlement 433 soit modifié et qu'il se lise comme suit :

### ARTICLE 3

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

### **RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, SERVICE DES INCENDIES**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport du mois de juillet 2008 du Directeur du Service des incendies ainsi que la liste des dépenses autorisées durant ces mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351 et la liste des travaux à effectuer.

### **219.08.08      ADOPTION DU RÈGLEMENT 446 QUI AMENDE LE RÈGLEMENT 328 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

---

Les membres du Conseil renoncent à la lecture du règlement 446 et le Directeur général en donne les grandes lignes.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee  
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil adopte le règlement 446 comme suit :

### **RÈGLEMENT 446 QUI AMENDE LE RÈGLEMENT 328 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

ATTENDU      Qu'il y a lieu d'amender le règlement 328 amendé par les règlements 362, 375, 391, 410, 422, 430 et 438;

ATTENDU      Que l'avis de motion a été donné par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee avec dispense de lecture lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2008;

**Municipalité de Morin-Heights**

EN CONSÉQUENCE, il est ordonné, statué et décrété comme suit :

**ARTICLE 1:** Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 :** Vitesse  
L'annexe 7 auquel fait référence l'article 33 est modifié par l'annexe « 7 » du présent règlement daté du 13 août 2008, laquelle en fait partie intégrante.

**ARTICLE 3 :** Arrêts obligatoires  
L'annexe 8 auquel fait référence l'article 33 est modifié par l'annexe « 8 » du présent règlement daté du 10 décembre 2007, laquelle en fait partie intégrante.

**ARTICLE 4 :** Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Michel Plante  
Maire

Yves Desmarais  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

**A.M. 08.08.08** AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT 447 QUI AMENDE L'ARTICLE  
RELATIF À L'APPLICATION DES RÉGLEMENTS  
264, 327, 328, 329, 330, 331 ET 332

---

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee que le règlement 447 qui amende l'article relatif à l'application des règlements 264, 327, 328, 329, 330, 331 et 332 afin d'autoriser le Directeur du service de sécurité incendie aux nombres des officiers de la municipalité responsable de l'application des règlements sera déposé lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, SERVICE DES  
TRAVAUX PUBLICS

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur du Service des travaux publics pour le mois de juillet 2008 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

**Municipalité de Morin-Heights**

**220.08.08     CONTRAT – CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE**

Considérant que le Conseil a autorisé la procédure d'appel d'offres publique par la résolution 169.06.08 pour l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse Caterpillar 430E IT RC AC AS et en option les accessoires suivants : pouce hydraulique, plaque vibrante et planeur à froid.

Considérant que la Municipalité a reçu une offre suivante de Hewitt Équipement Limitée;

Considérant que l'appel d'offres est assorti d'options relatives à la garantie prolongée et aux programmes d'entretien;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn  
Et unanimement résolu :

Que ce conseil octroie le contrat d'acquisition à Hewitt Équipement Limitée et adhère au programme d'entretien préventif Sentinelle, tel que proposé:

DESCRIPTION		PRIX
Chargeuse- rétrocaveuse Caterpillar 430D IT RC AC AS Neuve		118 200,00 \$
Option 1 : Plaque vibrante Caterpillar incluant son montage		8 219,68 \$
Option 2 : Planeur à froid Caterpillar		13 653,80 \$
Option 3 : Pouce hydraulique Caterpillar		4 812,45 \$
Option 4 : Installation accouplement rapide (fourni par la municipalité)		250,00 \$
Sous total		145 135,93 \$
Reprise en échange	Caterpillar 430DITACAS – 2004	(51 377,00 \$)
Sous total		93 758,93 \$
T.P.S.		4 687,95 \$
T.V.Q.		7 383,52 \$
Coût total de l'équipement taxes incluses à financer		105 830,40 \$
Taux d'intérêt %	Coût du financement 48 mois	16 101,79 \$
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>121 932,19 \$</b>
Versement mensuel incluant les taxes		1 759,28 \$
Valeur du montant résiduel incluant les taxes		37 486,75 \$
Valeur garantie de la rétrocaveuse à la fin du 48e mois + taxes		41 370,00 \$
Programme d'entretien préventif incluant une garantie prolongée complète premiers 60 mois ou 7 500 heures (Coût horaire)		5,17 \$/heure
Programme d'entretien préventif incluant une garantie prolongée après 60 mois ou 7 500 heures (Coût horaire)		2,95 \$ /heure

Que le Conseil autorise Directeur général à signer les documents afférents et inscrire cette dépense au paiement des incompressibles.

**RAPPORTS MENSUELS DU DIRECTEUR / INSPECTEUR**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur et l'inspecteur en environnement, le rapport de débit hebdomadaire pour le mois de juillet 2008, la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

**221.08.08            RÈGLEMENT 400 ET 444 – RÉSEAU D'EAU  
POTABLE BALMORAL**

---

Considérant que le Conseil a adopté les règlements 400 et 444 qui décrètent des travaux de mise aux normes du réseau d'eau potable du Domaine Balmoral;

Considérant que pour ce faire, la municipalité demande une assistance financière dans le cadre des programmes d'infrastructures;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu  
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise le directeur général à faire toute chose nécessaire dans ce dossier et nommément l'autorise à déposer une demande d'aide financière au volet 4 du programme d'infrastructure Canada-Québec.

Que ce Conseil donne mandat à l'Équipe Laurence, experts-conseil, d'assurer le suivi de la qualité des travaux au réseau d'eau potable.

**RAPPORTS MENSUELS DE LA DIRECTRICE, SERVICE  
DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel de la Directrice du Service des loisirs et de la culture pour le mois de juillet 2008 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

**RAPPORTS MENSUELS DE LA CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE  
AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception la liste des activités du mois ainsi que les documents pertinents de Madame Rita O'Donoghue, Conseillère déléguée aux Services à la communauté pour le mois de juillet 2008.

**Municipalité de Morin-Heights**

**222.08.08**            **AJUSTEMENT - SAUVETEUR**

---

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster le salaire d'Émilie Émond-Marcoux, monitrice au camp de jour, lorsqu'elle agit à titre de sauveteur;

Considérant la recommandation de la Directrice du Service des loisirs et de la culture datée du 24 juillet 2008;

Considérant que les crédits sont prévus au budget de l'année courante;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise l'ajustement de salaire de Mme Émilie Émond-Marcoux de 8,50 \$ à 9,75 \$ / l'heure, lorsqu'elle agit à titre de sauveteur à la piscine du camp de jour, les mardis et vendredis, de 16h15 à 19h00, si le temps le permet.

**223.08.08**            **FÉLICITATIONS – ARTS MORIN-HEIGHTS**

---

Il est unanimement résolu que ce conseil félicite Philippe Daigneault et toute son équipe bénévole et les exposants d'Arts Morin-Heights pour le succès de cette 25<sup>ième</sup> édition.

**224.08.08**            **BOURSES POUR STAGIAIRES DU CAMP DE JOUR**

---

Considérant que le Conseil a approuvé la mise sur pied d'un camp de leadership à l'été 2008;

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Considérant que ce camp permet de former des moniteurs et ainsi assurer la relève au camp de jour;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil accepte les stagiaires et autorise le versement des bourses de réussite au camp de leadership pour la saison 2008 aux personnes suivantes :

Nom du stagiaire	Bourses
Mariesoleil Miron-Bonsant	300 \$
Catie Stewart	300 \$
Samuel Crochu	300 \$
Melanie Doyle-Pesant	300 \$
Paul-Érik Barbeau Thelle	300 \$

**Municipalité de Morin-Heights**

**225.08.08**            **ENTENTE – INSTRUCTEUR DE TENNIS**

---

Considérant que les activités du camp de jour incluent un cours de tennis;

Considérant qu'une partie du programme est auto-financée et qu'en conséquence, les crédits sont prévus au budget;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu:

Que ce conseil autorise le Secrétaire-trésorier à signer un contrat avec Monsieur Greg Harmon à titre d'instructeur de tennis au montant de 280 \$ pour sept cours ainsi que quatre sessions de trois heures chacune au montant de 480 \$ pour un total de 760 \$, tel que détaillé au document préparé par la Directrice des loisirs daté du 1<sup>er</sup> août 2008, annexé à la présente.

**226.08.08**            **FÉLICITATIONS – BATEAUX-DRAGONS**

---

Il est unanimement résolu que ce Conseil félicite l'Équipe de la municipalité de Morin-Heights qui nous a fait honneur lors de la course de bateaux-dragon de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut tenue à Saint-Adolphe-d'Howard, le samedi, 9 août dernier :

Mme Kim Parker, capitaine de l'équipe, Mlle Aeron MacHattie, batteuse : M. Hans Wiemer, entraîneur, et les rameurs : mesdames Anita Stranzl, Natasha Caron, Julie Cartier, Anne Harney, Daniella Bon-Miller, Cynthia Dawson, Alita Durant, Norma Davis, Heather Ogilvie, Dena Gill, Ilona Robillard et Messieurs Brian Gill, Carl Bertrand, James Jackson, Brian Morin, Regan Moran, Paul Brown, Michel Plante, Lou Aiello, Nelson Davis et Brian Norris.

**227.08.08**            **ENTENTE – CHRIS SCHLACHTER**

---

Considérant que le Service des loisirs et de la culture doit faire préparer une liste de travaux prioritaires annuels à entreprendre cet automne pour l'équipe des sentiers de ski de fond;

Considérant que les crédits sont disponibles au budget de ski de fond;

Considérant le rapport préparé par la Directrice du service des loisirs et de la culture daté du 1<sup>er</sup> août 2008;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu :

## **Municipalité de Morin-Heights**

Qu'une entente soit intervenue entre Monsieur Chris Schlachter et la municipalité afin qu'il puisse préparer une liste de priorités pour l'équipe des sentiers de ski de fond au taux horaire de 16 \$ pour un maximum de 120 heures.

### **228.08.08 JOURNÉE DE LA CULTURE**

---

Considérant que les activités de la Journée de la culture sont planifiées pour le 27 septembre 2008;

Considérant le rapport préparé par la Directrice des loisirs et de la culture daté du 5 août 2008;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise le budget de 1 000 \$, provenant du budget réservé à l'origine pour Shakespeare in the park.

### **PÉRODE DE QUESTIONS**

---

Le Conseil répond aux questions du public.

### **229.08.08 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood

Que cette session soit levée, il est 21h00.

---

Michel Plante  
Maire

---

Yves Desmarais  
Directeur général /  
Secrétaire-trésorier

Cinq personnes ont assisté à l'assemblée.